Manager dans une relation tripartite : accompagner sans être présent au quotidien

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

OBJECTIF PROFESSIONNEL VISÉ :

A l'issue de la formation, vous serez capable de trouver votre place dans la relation tripartite, de maintenir le lien et accompagner à distance les salariés mis à disposition dans les entreprises adhérentes et de créer les conditions d'un suivi efficace et sécurisé

ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL ET EN INTER-ENTREPRISES:

Date : à définir avec vous
Durée : 1 jour - 7 heures

PUBLIC VISÉ :

Dirigeants et Managers des Groupements d'employeurs multisectoriels

PRÉ REQUIS :

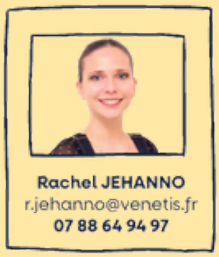
- Occuper une fonction managériale au sein d'un Groupement d'Employeurs
- Etre équipé d'un ordinateur avec connexion Wifi

MODALITE D'INSCRIPTION :

Les inscriptions sont à faire auprès du service formation :



Isabelle BOZEC
i.bozec@venetis.fr
06 70 10 44 74



Rachel JEHANNO
r.jehanno@venetis.fr
07 88 64 94 97

OBJECTIFS OPERATIONNELS VISÉS :

- Utiliser la boite à outils du manager dans le cadre spécifique de la relation tripartite entre le groupement d'employeurs, les entreprises adhérentes et le salarié mis à disposition
- Maitriser une méthodologie d'accompagnement favorisant l'engagement, la réussite des missions et la qualité de la relation tripartite
- Identifier les étapes du dispositif de suivi régulier associant le salarié, l'entreprise adhérente et le groupement d'employeurs

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS :

La formation s'appuie sur :

- Des études de cas réels partagés en groupe avec analyse structurée
- La réalisation d'une frise de la relation tripartite dans un GE
- Un kit « mode d'emploi de la relation tripartite » (outils, grilles d'entretien, retroplanning, méthodologie, ...) remis en fin de formation

BONUS DE LA FORMATION



Chez Vénétis, vous bénéficiez sur demande **d'un accompagnement de notre formatrice jusqu'à 3 mois** après votre formation pour ancrer durablement vos acquis et passer rapidement à l'action.

PROGRAMME :

Utiliser la boite à outils du manager dans le cadre spécifique de la relation tripartite entre le groupement d'employeurs, les entreprises adhérentes et le salarié mis à disposition

- Comprendre les rôles et les responsabilités du groupement d'employeurs, de l'entreprise adhérente et du salarié mis à disposition
- Identifier les enjeux et les particularités du management sans présence quotidienne
- Repérer les points de vigilance liés à la relation tripartite
- Favoriser une communication tripartite fluide grâce au process d'entretien construit, et à l'utilisation du feed back, de la régulation ou du recadrage
- *Cartographier en sous-groupe les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes et choisir les outils de communications et les grilles d'entretien adaptés à vos environnements professionnels, puis débriefing collectif*

Maitriser une méthodologie d'accompagnement favorisant l'engagement, la réussite des missions et la qualité de la relation tripartite

- Structurer les différentes étapes de l'accompagnement du salarié mis à disposition (de la prise de poste, à la réalisation des missions, jusqu'à son évolution ou la fin de la collaboration)
- Recenser les besoins, les attentes et/ou toutes situations nécessitant un ajustement ou une intervention
- Favoriser une communication fluide entre le salarié, les entreprises adhérentes et le groupement d'employeurs grâce à un dispositif de suivi simple et pérenne
- Evaluer la qualité de la relation tripartite et la satisfaction des parties prenantes
- *Expérimenter puis analyser le kit« mode d'emploi de la relation tripartite » appliqué à des situations vécues par les participants*

Identifier les étapes du dispositif de suivi régulier associant le salarié, l'entreprise adhérente et le groupement d'employeurs

- Organiser les étapes clés d'un dispositf de suivi tripartite (retroplanning, grilles d'entretien, ...)
- Préparer et conduire les points de suivi et partager les informations utiles avec les différentes parties prenantes
- Utiliser la "check list de sécurisation du parcours" et "l'arbre de décision" au service d'un salarié mis à disposition lors du suivi tripartite
- Construire des indicateurs de suivi et organiser la traçabilité des informations récoltées dans le respect de la confidentialité
- *Ecrire la frise des étapes du parcours d'une relation tripartite idéale pour son groupement d'employeurs (préparation, démarrage, intégration, suivi, ajustement et bilan, puis debriefing en groupe et préconisations*

FORMATRICE :

Professionnelle de l'accompagnement RH des entreprises, associations et collectivités, Marie LECUYER, depuis plus de 10 ans, accompagne et forme les dirigeants, les managers et les équipes dans l'amélioration de leurs pratiques managériales et relationnelles.

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

15 jours minimum à date de retour de la convention signée.

LE SUIVI PEDEGOGIQUE ET LA COORDINATION

Le suivi pédagogique et la coordination de la formation sont sous la responsabilité de Isabelle BOZEC responsable pédagogique, qui veille à la qualité et à la conformité des contenus dispensés. Coordonnées : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

Le taux de satisfaction concernant les formations réalisées chez VENETIS Formation au premier semestre en 2026 est de 93%. Le taux de recommandation est de 100% sur le premier semestre 2026.

SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Chaque participant réalise un test de positionnement en amont de la formation. Une grille d'autoévaluation des acquis est complétée en début et fin de formation et enfin une évaluation à l'issue de la formation (à chaud) est également proposée pour mesurer la satisfaction et les acquis en fin de session.

SANCTION DE LA FORMATION :

Un certificat de réalisation est remis individuellement à chaque stagiaire et à son employeur.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP :

Notre organisme de formation peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Ainsi, si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement, Isabelle BOZEC : 06.70.10.44.74 / i.bozec@venetis.fr

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS :

Toutes les actions de formation dispensées par VENETIS font l'objet d'une convention de formation signée des deux parties.
Tout document contractuel est accompagné du parcours de l'action de formation, de la convention détaillée et du règlement intérieur de la formation.

ENGAGEMENT QUALITÉ :

VENETIS satisfait aux exigences du Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et le certificat QUALIOPI.
Vous trouverez sur notre site les pièces téléchargeables, le règlement intérieur et certificat QUALIOPI.

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Différents dispositifs de financement sont accessibles en fonction de votre financeur public. L'équipe Vénétis Formation est à votre disposition pour vous accompagner dans le choix de vos formations et la gestion de vos démarches administratives.

Contactez-nous :
Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74
Rachel JEHANNO: r.jehanno@venetis.fr -07 88 64 94 97

Identifiez votre OPCO en visitant le site France compétences : " Quel est mon-opco ? "

POUR ALLER PLUS LOIN : NOS FORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Réussir vos entretiens annuels et vos entretiens de parcours professionnels

Eveillez les ambitions, accompagnez les évolutions.

Doper sa créativité et sa productivité avec l'IA (Niveau 1)

Faites de l'IA votre meilleure alliée

et bien d'autres encore....

Des formations dans un cadre propice au partage, aux échanges et à l'expérimentation






ASSOCIATION VENETIS – 6 Rue Henri Becquerel – CP 73 – P.I.B.S – 56038 VANNES CEDEX - Tél : 02.97.54.64.70
Siret 41067874200025 – www.venetis.fr – gle@venetis.fr - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53561017556 auprès du préfet de région de BRETAGNE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Certificat QUALIOPI N°262107 – MAJ 10.2026

www.venetis.fr